

## Amazon Brétigny L'Inspection du Travail met en demeure la direction

La Direccte 91 a fait vite et fort. Visite d'Amazon Brétigny vendredi 3 avril, mise en demeure avec le 6 avril dernier délai, après rédaction d'un rapport accablant. L'entreprise est toujours en activité et semble répondre mollement. L'UD CGT 91 a interpellé le Préfet de l'Essonne. Réponse laconique et vague. Les pouvoirs publics bottent en touche, comme si Amazon avait une haute protection.

Le contrôle du 3 avril à Brétigny montre *« l'absence de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'établissement, notamment au niveau des portiques tournants, entraînant ainsi un risque de contagion ainsi que des distributeurs de gel en nombre insuffisant et trop éloigné des postes de travail »*.

Sur les lignes de production, le personnel doit procéder lui-même à la désinfection de son poste de travail à l'aide de lingettes désinfectantes, sans garantie d'efficacité. La réalité de quatre salariés infectés, dont un en réanimation à Étampes, a été en partie occultée. *« Le responsable des opérations logistiques de nuit avait connaissance uniquement du nombre de cas de Covid 19 au sein de l'établissement, mais sans connaître le ou les services impactés donc sans pouvoir, le cas échéant apporter une attention particulière ou prendre des mesures spécifiques. Seuls le Directeur du site, le responsable sécurité et la DRH ayant une connaissance précise des personnes contaminées »*. Les mesures de distanciation sur la voie de circulation située à l'étage, trop étroite pour permettre de se croiser en respectant ces mesures, nécessitent une organisation plus rigoureuse. Conclusion : *« Le contrôle n'a pas permis d'établir l'existence de moyens suffisants pour*

*permettre un respect des mesures barrières ».*

La mise en place de ces mesures pose en elle-même une question de fond. Les quatre cas constatés font de l'établissement un lieu infecté. Dès lors, sans désinfection générale et mise en quatorzaine de l'usine, les distances et les gels risquent d'être des précautions symboliques. La Direccte n'a pas mentionné cet aspect, peut-être parce que les textes officiels ne le déterminent pas. En fait, tant que toutes les assurances sanitaires ne sont pas là, la seule solution raisonnable est la fermeture. C'est la position de l'UD CGT 91.

L'Inspection du Travail a donné jusqu'au lundi 6 avril à Amazon Brétigny pour se mettre en règle sur le gel hydroalcoolique, l'information des salariés et le contrôle des encadrants sur l'application. L'entreprise l'a-t-elle fait ? Difficile à dire, mais pas totalement, selon certains témoignages. La Direccte a procédé à une contre-visite mardi 7 avril. On attend la publication des résultats.

En tout cas, la CGT 91, comme les délégués syndicaux d'Amazon, suit l'affaire au quotidien. Le 6 avril, Ollivier Champetier, secrétaire général de l'UD, envoie un courrier au préfet de l'Essonne lui demandant de surveiller en priorité l'application des instructions de la Direccte. Jean-Benoît Albertini répond le 8 avril sans dire grand chose. *« J'ai bien pris note de votre signalement réitéré et l'ai transmis à la Direccte. Comme cela est normal dans ce type de procédure, l'Inspection du travail est appelée à dresser un constat lors d'une prochaine contre-visite. Les actions de production ne seront poursuivies que dans le strict respect des conditions sanitaires prescrites ».*

### **Traduction : la préfecture ne bouge pas.**

Cette position sera difficile à tenir dans les prochains jours. Amazon Brétigny comme trois autres sites français visités par la Direccte, est dans le collimateur des médias d'investigation. Mediapart et Le Monde y ont consacré de longs articles qui montrent la volonté de la direction de maintenir l'activité quelles que soient les conditions sanitaires. Se croit-elle intouchable parce qu'Emmanuel Macron a reçu récemment le boss Jeff Bezos en grande pompe et que le dossier est géré en direct par le ministère du Travail de Muriel Pénicaud ?

## XPO Logistics Fleury-Mérogis

### Un décès et sept malades

Cette entreprise de livraison de produits frais emploie 223 salariés. **Une mère de famille de 48 ans est décédée du Covid 19 le 5 avril 2020** et d'autres sont touchés. La CGT a réagi dès le début pour imposer à la direction des mesures de protection.

La victime résidait à Sainte-Geneviève-des-Bois, était en CDI dans l'entreprise de Fleury-Mérogis depuis 17 ans et occupait un poste administratif. Elle laisse deux enfants de 19 et 15 ans. Parmi ses collègues, on compte sept personnes infectées et six en forte suspicion. Dès le 19 mars, la CGT de XPO a réagi au danger et alerté aussitôt le personnel. 100% ont utilisé leur droit de retrait pour faire réagir la direction, qui n'avait pris aucune mesure au début. *« J'ai été obligé d'aller acheter personnellement des gants, des gels et des protections pour les distribuer »*, explique le délégué syndical CGT. *« Les responsables ont quand même réagi puisque des caméras thermiques (pour la prise de température, NDLR) ont été installées le 6 avril. Ils sont aussi donné des lingettes trois jours après le retrait »*.

Le travail a repris partiellement puisque l'entreprise est dans le secteur alimentation. Cependant, environ 45% des salariés sont en arrêt. *« Ils ont peur »*, explique un responsable. *« Personne n'est sûr que tout a été fait correctement »*. Même si l'heure se prête peu aux débats syndicaux, l'attitude responsable de la CGT, en tête des dernières élections professionnelles (les prochaines ont été reportées), a été appréciée. *« Tu nous as sauvé la vie »*, ont dit plusieurs collègues à celui qui avait pris l'initiative d'aller chercher des protections. Une surveillance constante est obligatoire, d'autant que des contaminations ont été observées dans d'autres unités XPO en France.

# UNITOL Corbeil-Essonnes

## Chantage à l'emploi pour accélérer la reprise du travail

Unitol est une entreprise de métallurgie installée à Corbeil-Essonnes. Spécialisée dans les aciers plats, elle fait partie du groupe indien Tata Steel, celui qui a participé à la destruction de la sidérurgie lorraine avec l'aide de l'État. La direction se sert de la situation économique du groupe pour faire peur au personnel.

Après la tenue d'un CSE, le délégué syndical CGT a fait part mardi 7 avril à l'UL de Corbeil-Essonnes de son sentiment devant l'attitude du patronat. *« Sous la pression du Medef et du gouvernement, notre Direction met tout en œuvre pour redémarrer la production. Les mesure-barrières mises en place pour limiter la propagation du virus en cas de reprise progressive du travail sont plutôt acceptables. Néanmoins, nous avons apporté un avis négatif à la reprise du travail car le risque zéro ne peut être garanti. Pas de dépistage ! Notre patron, notre DRH et la femme d'un collègue ont une forte suspicion de Covid19, mais pas de test malgré une hospitalisation ! On marche sur la tête... Cela implique un foyer du Covid19 dans l'entreprise, ces personnes étant en contact, mais la Direction ne parle que d'une forte suspicion ! Ceci afin d'éviter certainement une mise en quatorzaine des employés en contact avec les gens infectés !*

*Dans ces conditions au CSE, nous avons aussi donné un avis défavorable à la reprise du travail pendant le pic de la pandémie, y voyant un non-sens et une prise de risque pour les employés qui viendraient travailler.*

*La direction a quand même validé la reprise progressive du travail de production, nous faisant bien comprendre que notre avis n'était que consultatif. Le personnel en majorité est contre une reprise. Nous sommes beaucoup à nous diriger vers du télétravail quand c'est possible, mais les employés sont déjà sur site et préparent la reprise.*

*Nous sommes tous conscients des enjeux économiques et la situation du groupe Tata et de Unitol est désastreuse depuis plusieurs mois.... Du coup, la direction joue la carte habituelle du risque pour les emplois. La priorité est la productivité, les concurrents qui redémarrent aussi. La menace sur les congés payés, les RTT plane aussi pour la reprise... On se bat aujourd'hui pour travailler en sécurité et après nous nous battons pour nos congés et nos RTT. J'espère qu'aucun accord de branche ne sera signé... »*

## **Auchan Montgeron** **Le maire de Vigneux** **rejette le constat de la CGT**

Le délégué syndical CGT à « Auchan Zone de vie Val-de-Marne », qui comprend entre autres les magasins de Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Saint-Germain-les-Corbeil est naturellement préoccupé de la sécurité des personnels et des clients face au Covid. Il demande le 27 mars la fermeture de l'unité de Vigneux au maire, Thomas Chazal. La réponse tardive du 8 avril montre l'embarras de l'élu de droite devant une demande rationnelle.

Auchan Retail France, à Vigneux, maintient ouverts des rayons non indispensables en période de confinement et de distanciation sociale. Ce sont des rayons non alimentaires de type électro-ménager, textile et « Outlet ». *« Ce qui a pour effet pervers »,* observe le délégué syndical, *« que de plus en plus de clients viennent y flâner longuement, contournant là honteusement les règles de confinement et de limitations des sorties. Cela va à l'encontre de toute logique de prémunition du risque de contamination au Covid-19 des salariés et des clients et, par ricochet, nous fait prendre des risques sanitaires intolérables. De plus, le fait que tous les autres petits magasins, échoppes et marchés sont fermés ou vont fermer induit un report massif de la clientèle vers notre magasin. La direction d'Auchan n'ayant pas pris la mesure de fermer ces rayons dans une logique de pur accroissement du chiffre d'affaires, vous est-il*

*possible, dans une logique de salubrité publique, de prendre un arrêté visant à faire fermer ces rayons non indispensables, dont l'ouverture participe à la dissémination du Covid-19, à rebours de toute logique de distanciation sociale ? »*

La réponse de Thomas Chazal (LR) montre clairement ses choix. Après discussion avec le chef d'établissement, il a fait sa propre inspection. *« J'ai pu me rendre compte par moi-même, sur place, que les mesures concrètes de protection étaient effectives. J'ai constaté que les rayons non-alimentaires étaient peu fréquentés et conféraient des conditions de choix et d'achat sécurisées grâce à une distanciation sociale correcte »*. On peut en conclure que l'inspecteur bénévole a visionné les caméras de surveillance 24/7. D'autre part, quel intérêt de laisser ouverts des rayons peu fréquentés ?

Le maire se planque habilement derrière son ex-camarade Édouard Philippe et le décret du 23 mars. Il ne lui est pas *« apparu manifeste »* qu'on devait fermer les rayons non-alimentaires. Raison simple : en période de confinement, on doit trouver *« des rayons de loisirs, culturels, consommables informatiques et de premier bricolage »* (sic).

M. Chazal explique sa contribution à la lutte contre la pandémie : *« Je continuerai à venir effectuer mes achats dans le magasin et je serai attentif à ces situations et à l'écoute des clients comme des salariés »*. Ce sera un précieux réconfort pour ceux qui tomberaient malades en achetant une perceuse.

## ID Logistics

### Une direction irresponsable

ID Logistics a quatre sites dans l'Essonne, un sur Lisses, deux sur Brétigny et un au Plessis-Pâté. La CGT a fait rapidement le point sur la situation Covid.

Les sites de Lisses et Brétigny font de l'agro-alimentaire et travaillent respectivement pour Intermarché et Auchan. Le site du Plessis-Pâté travaille pour Norauto, donc non alimentaire. Les salariés de ce site ont été cependant recyclés sur Brétigny, avec des attestations du DRH France certifiant qu'ils travaillent dans l'alimentaire.

« Pour ce qui est du Covid19 sur ces deux sites », expliquait le délégué CGT le 20 mars, « les salariés sont exposés à eux-mêmes, *notre employeur nous fait comprendre qu'ils sont en rupture de stock du matériel de prévention, gel hydroalcoolique, pas de lingette antibactérienne, juste des lingettes simples pour nettoyer le matériel de travail, en plus ce matériel est échangé entre les différents salariés et laissé sur la table, à chacun de se servir... Ne pouvant plus accepter cela nous avons posé un DGI (Danger Grave et Imminent, NDLR) le 18 mars sur le site de Lisses. Sans oublier que notre employeur, au lieu de diminuer les effectifs afin de nous permettre de travailler un peu plus en sécurité, les a plutôt augmentés, et sans nous donner les moyens de se protéger ».*



## Prison de Fleury-Mérogis

### Pénurie de masques

La CGT Pénitentiaire a fait le 1<sup>er</sup> avril un point sur la situation à Fleury-Mérogis. Les prisons sont évidemment très menacées du fait de la promiscuité entre détenus.

*« Depuis le 17 mars, confinement appliqué sur la maison d'arrêt de Fleury et autorisation d'absence exceptionnelle aux agents dont les enfants ne peuvent plus se rendre à l'école ou service de garderie. Il y a eu suspension générale des congés annuels pour tous les agents et tous corps confondus.*

*Fin des visites du parloir pour les détenus et renforts d'agents en détention. Tout cela sans aucun équipement sanitaire (pas de masque ni de solution hydroalcoolique). Après plusieurs interventions des syndicats, les masques n'ont été distribués que samedi 28 mars, seulement aux affectés en détention. Car il n'y a pas assez de masques pour tous les agents, grande pénurie. En ce qui concerne la contagion, nous avons plusieurs cas isolés d'agents avec les symptômes du Covid-19 (15 agents). Au niveau des détenus, on constate une dizaine de cas qui sont isolés dans le quartier arrivant du bâtiment D1 et à la MAF. Les agents isolés sont chez eux ».*